



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

EX

CONSEIL EXÉCUTIF

Quatre-vingt-unième Session

81 EX/Décisions
PARIS, le 6 décembre 1968

RESOLUTIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL EXECUTIF EN SA QUATRE-VINGT-UNIEME SESSION

(Paris, 21-22 novembre 1968)

Etaient présents :

Président de la

Conférence générale : S. Exc. M. William A. Eteki-Mboumoua

President :

S. Exc. M. Gian Franco Pompei (Italie)

Vice-presidents :

Dr Josef Grohman (Tchécoslovaquie)
M. Prem N. Kirpal (Inde)
S. Exc. M. Daniel Mfinanga (République-Unie de Tanzanie)
S. Exc. M. Alberto Wagner de Reyna (Pérou)

Membres :

S. Exc. le Dr Manuel Alcala (Mexique), Dr Moshé Avidor (Israël), S. Exc. M. Amadou Hampaté Ba (Mali), M. Pitty Paul Banda (Zambie), S. Exc. M. Bernard Barbey (Suisse), S. Exc. le professeur Paulo E. de Berredo Carneiro (Brésil), M. Bernard B. Dadie (Côte-d'Ivoire), S. Exc. le Dr Atilio Dell'Or Maini (Argentine), M. Etienne Dennery (France), S. Exc. M. Frederick E. de Silva (Ceylan), S. Exc. M. Tooryalay Etemadi (Afghanistan), Dr Aklilu Habte (Ethiopie), Dr Ilmo Hela (Finlande), Dr Bernard J. E. M. de Hoog (Pays-Bas), Dr Magda Joboru (Hongrie), The Hon. Katie S. Louchheim (Etats-Unis d'Amérique), Dr Lévy Makany (Congo-Brazzaville), S. Exc. M. Amadou Mahtar M'Bow (Sénégal), S. Exc. M. Graham Mc Innes (Canada), Dr FQad SarrQf (Liban), M. Qudrat Ullah Shahab (Pakistan), Dame Mary Guilan Smieton, puis M. William A. C. Mathieson (Royaume-Uni), S. Exc. M. Yuki-hisa Tamura (Japon), S. Exc. le professeur Sergueï L. Tikhvinsky (Union des républiques socialistes soviétiques)

Suppleants :

Dr Diego Valenzuela, pour le professeur Jorge Cash (Chili), M. Ademola Adeleye, pour M. Samuel J. Cooney (Nigeria), M. Jean Fernand-Laurent, pour M. Etienne Dennery (France), M. Nadarajah Balasubramaniam, pour S. Exc. M. Frederick E. de Silva (Ceylan), S. Exc. le Dr Herbert Hutt et M. Samuel Stone, pour S. Exc. le Dr Enrique Macaya-Lahmann (Costa Rica), M. Anthony F. Comfort et Mlle Shirley Guiton, pour M. William A. C. Mathieson (Royaume-Uni), M. Mathew G. Kayuza, pour S. Exc. M. Daniel Mfinanga (République-Unie de Tanzanie), Dr Salama Hammad, pour S. Exc. le Dr Sarwat Okasha (République arabe unie), S. Exc. M. Redha Malek, pour S. Exc. le Dr Ahmed Taleb El Ibrahimy (Algérie)

Représentants
et observateurs :

Organisation des Nations Unies :
M. Albert Dollinger
Organisation internationale du travail :
Mme Léon Jouhaux
Bureau ibero-américain d'Éducation :
M. Manuel Sito Alba
Ligue des États arabes :
M. Ramses Chaffey

Secrétariat :

M. René Maheu (directeur général), M. Malcolm S. Adiseshiah (directeur général adjoint), M. Alexey Matveyev (sous-directeur général), M. Mahdi Elmandjra (sous-directeur général), M. Hanna Saba (sous-directeur général), M. Pierre H. Coeytaux (secrétaire du Conseil exécutif)

TABLE DES MATIERES

	Page
POINT 1. Ouverture de la session par le Président de la quinzième session de la Conférence générale	5
POINT 2. Adoption de l'ordre du jour	5
POINT 3. Démission et remplacement d'un membre du Conseil exécutif	5
POINT 4. Election du président et des quatre vice-présidents	5
POINT 5. Constitution des commissions permanentes du Conseil	5
POINT 6. Constitution des autres organes subsidiaires du Conseil exécutif	5
POINT 7. Exécution du programme	8
7.1 Invitations à la Conférence internationale sur les résultats pratiques et scientifiques de la Décennie hydrologique internationale et sur la coopération internationale en matière d'hydrologie	8
POINT 8. Relations avec les organisations internationales	8
8.1 Coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)	8
8.2 Corrections à apporter au texte de l'Accord entre l'Unesco et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA)	8
8.3 Subventions au bénéfice de certaines organisations internationales non gouvernementales	8
POINT 9. Questions diverses	9
9.1 Calendrier des sessions et des réunions d'organes subsidiaires en 1969	9
9.2 Modifications à apporter au Règlement intérieur du Conseil exécutif	10

POINT 1. OUVERTURE DE LA SESSION PAR LE PRESIDENT
DE LA QUINZIEME SESSION DE LA CONFERENCE générale

La 81e session du Conseil exécutif a été ouverte le 21 novembre 1968 par S. Exc. M. William A. Eteki-Mboumoua, président de la quinzième session de la Conférence générale.

(81 EX/SR. 1)

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (81 EX/l Rev.)

Le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour de la session figurant dans le document 81 EX/l Rev.

(81 EX/SR. 1)

POINT 3. DEMISSION ET REMPLACEMENT D'UN MEMBRE
DU CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil exécutif a accepté la démission de Dame Mary Guillan Smieton (Royaume-Uni) et, conformément à l'article V. 4 de l'Acte constitutif, a désigné pour la remplacer jusqu'à la fin de son mandat M. William A. C. Mathieson, C. M.G., M. B. E.

(81 EX/SR. 1)

POINT 4. ELECTION DU PRESIDENT ET DES QUATRE VICE-PRESIDENTS

President : S. Exc. M. Gian Franco Pompei (Italie)

Vice-présidents : Dr Josef Grohman (Tchécoslovaquie)
M. Prem N. Kirpal (Inde)
S. Exc. M. Daniel Mfinanga (Tanzanie)
S. Exc. M. Alberto Wagner de Reyna (Pérou)

(81 EX/SR. 1)

POINT 5. CONSTITUTION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL*

(a) Commission du programme et des relations extérieures
President : S. Exc. M. Amadou-Mahtar M'Bow (Sénégal)

(b) Commission financière et administrative
President : Dr Ilmo Hela (Finlande)

(81 EX/SR. 2)

POINT 6. CONSTITUTION DES AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES
DU CONSEIL EXECUTIF (81 EX/7)

1

Comite special

Le Conseil exécutif,

1. Considérant que la Conférence générale, lors de sa quinzième session, a adopté plusieurs résolutions demandant au Conseil exécutif d'étudier diverses questions relatives aux méthodes de travail de l'organisation, à l'élection des membres du Conseil exécutif et à la durée de leur mandat,

* Conformément à la résolution adoptée par le Conseil exécutif lors de sa 70e session (70 EX/Decisions, 3), tous les membres du Conseil font partie des deux commissions permanentes.

2. Rappelant en outre la décision adoptée lors de sa 77e session concernant le rôle du Comité spécial (77 EX/Décisions, 3.1, III),
3. Décide d'établir un Comité spécial de seize membres composé comme suit :

S. Exc. le professeur Paulo E. de Berredo Carneiro	Brésil
Professeur Jorge Cash	Chili
M. Samuel J. Coockey	Nigeria
M. Bernard B. Dadié	Cote-d'Ivoire
S. Exc. le Dr Atilio Dell'Or Maini	Argentine
M. Etienne Dennerly	France
Dr Ilmo Helo	Finlande
Dr Bernard J. E. M. de Hoog	Pays-Bas
Dr Magda Joboru	Hongrie
M. Prem N. Kirpal	Inde
The Hon. Katie S. Louchheim	Etats-Unis d'Amérique
S. Exc. M. Amadou-Mahtar M'Bow	Sénégal
S. Exc. M. Graham McInnes	Canada
Dr Fuad Sarruf	Liban
M. Qudrat Ullah Shahab	Pakistan
S. Exc. le professeur Sergueï L. Tikhvinsky	Union des républiques socialistes soviétiques
4. Invite ce Comité à examiner les modalités d'application des décisions susmentionnées de la Conférence générale et du Conseil exécutif et de faire rapport à ce sujet au Conseil exécutif lors de sa 82e session.

II

Comité sur la discrimination dans le domaine de l'enseignement

Le Conseil exécutif,

1. Considérant que la Conférence générale, lors de sa quinzième session, a adopté une résolution invitant le Conseil exécutif "à proroger le mandat de son Comité spécial sur la discrimination et à le charger d'élaborer des propositions en vue de la mise au point définitive de la procédure à suivre lors de la prochaine consultation des Etats membres, étant entendu que la Conférence générale devra disposer, à sa seizième session : (1) de propositions à établir par le Comité spécial relativement à la forme et au contenu des questionnaires à adresser aux Etats membres, et (2) de recommandations du Conseil exécutif concernant tant la date à laquelle les nouveaux rapports des Etats membres devront parvenir à l'Organisation, compte tenu de la résolution 1.151 adoptée par la Conférence générale à sa présente session, que la composition de l'organe qui devra procéder au premier examen de ces rapports ; " (15 C/87, Annexe II, par. 10).
2. Rappelant la décision adoptée lors de sa 77e session au sujet de la procédure concernant la suite à donner aux communications relatives à des cas particuliers et invoquant les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture (77 EX/Décisions, 8.3),
3. Décide d'établir un Comité de douze membres sur la discrimination dans le domaine de l'enseignement, dont la composition est la suivante :

Dr Moshe Avidor	Israël
S. Exc. le professeur Paulo E. de Berredo Carneiro	Bresil
M. Etienne Dennery	France
S. Exc. M. Frederick E. de Silva	Ceylan
S. Exc. M. Tooryalay Etemadi	Afghanistan
Dr Aklilu Habte	Ethiopie
The Hon. Katie S. Louchheim	Etats-Unis d'Amerique
S. Exc. le Dr Enrique Macaya-Lahmann	Costa Rica
Dr Lévy Makany	Congo (Brazzaville)
M. William A. C. Mathieson	Royaume-Uni
S. Exc. le Dr Sarwat Okasha	République arabe unie
S. Exc. le professeur Sergueï L. Tikhvinsky	Union des républiques socialistes soviétiques

4. Confie à ce Comité les taches qui résultent des décisions précitées de la Conférence générale et du Conseil exécutif.

III

Comité sur les organisations non gouvernementales

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant les décisions qu'il a adoptées lors de ses 72e, 75e et 77e sessions (72 EX/Décisions, 7.4, 75 EX/Decisions, 5 et 77 EX/Decisions, 3.21,
2. Décide de constituer à nouveau un Comité sur les organisations non gouvernementales, compose comme suit :

S. Exc. le Dr Manuel Alcala	Mexique
S. Exc. M. Bernard Barbey	Suisse
S. Exc. le professeur Paulo E. de Berredo Carneiro	Brésil
M. Samuel J. Cooley	Nigeria
M. Bernard B. Dadie	Côte-d'Ivoire
M. Etienne Dennery	France
Dr Josef Grohman	Tchecoslovaquie
M. Prem N. Kirpal	Inde
The Hon. Katie S. Louchheim	Etats-Unis d'Amérique
M., William A. C. Mathieson	Royaume-Uni
S. Exc. le Dr Sarwat Okasha	République arabe unie
S. Exc. le professeur Sergueï L. Tikhvinsky	Union des républiques socialistes soviétiques
3. Invite ce Comité à examiner la meilleure manière dont il pourrait s'acquitter de ses tâches et à présenter au Conseil exécutif, lors de sa 82e session, un rapport concernant la définition du mandat qui pourrait lui être confié à l'avenir par le Conseil exécutif.

POINT 7. EXECUTION DU PROGRAMME

7.1 Invitations à la Conférence internationale sur les résultats pratiques et scientifiques de la Décennie hydrologique internationale et sur la coopération internationale en matière d'hydrologie (81 EX/2)

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné les propositions du Directeur général relatives aux invitations à la Conférence internationale sur les résultats pratiques et scientifiques de la Décennie hydrologique internationale et sur la coopération internationale en matière d'hydrologie,
2. Décide :
 - (a) qu'une invitation à la Conférence sera adressée à tous les Etats membres et Membres associés de l'Unesco dans les conditions indiquées au paragraphe 5 du document 81 EX/2 ;
 - (b) qu'une invitation à envoyer des observateurs à la Conférence sera adressée :
 - (i) aux Etats suivants : Botswana, Gambie, Guinée équatoriale, îles Maldives, Saint-Siège, Samoa occidental et Swaziland ;
 - (ii) aux organisations du système des Nations Unies énumérées aux paragraphes 6 (b) et 6 (c) (i) du document 81 EX/2 ;
 - (iii) aux autres organisations intergouvernementales énumérées au paragraphe 6 (c) (ii) du document 81 EX/2 ;
 - (iv) aux organisations internationales non gouvernementales et aux fondations énumérées aux paragraphes 6 (c) (iii), (iv), (v) et (vi) du document 81 EX/2.

(81 EX/SR. 2)

POINT 8. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

8.1 Coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) (81 EX/3)

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la résolution 6.8 adoptée lors de sa 77e session et la résolution 7.4 adoptée lors de sa 78e session (77 EX/Décisions, 6. 8 et 78 EX/Décisions, 7. 4),
2. Ayant examiné le document 81 EX/3 concernant la coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA),
3. Ayant entendu l'exposé oral du Directeur général,
4. Prend note de ce premier rapport du Directeur général sur la mise en oeuvre desdites résolutions ;
5. Autorise le Directeur général à poursuivre ses consultations avec les gouvernements intéressés et le prie de lui faire un nouveau rapport sur cette question à sa 82e session.

(81 EX/SR. 3,4)

8.2 Corrections à apporter au texte de l'Accord entre l'Unesco et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) (81 EX/4)

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 81 EX/4 intitulé "Corrections à apporter au texte de l'Accord entre l'Unesco et l'Organisation de l'Unité africaine (OUA)",
2. Ayant appris que ces corrections avaient reçu l'approbation de l'OUA,
3. Autorise le Directeur général à apporter à l'accord signé le 10 juillet 1968 les corrections indiquées dans le document 81 EX/4.

(81 EX/SR. 2)

8.3 Subventions au bénéfice de certaines organisations internationales non gouvernementales (81 EX/5 et Annexe 23 rev.)

Le Conseil exécutif

1. Approuve les subventions proposées au bénéfice des organisations non gouvernementales pour 1969 figurant dans le document 81 EX/5 (Annexes 1 à 35), compte tenu de la modification suivante :

"Institut international du théâtre (Annexe 23 rev.) \$39.000"

2. Prend note des paragraphes 6 et 7 et 'des annexes A, B et C du document 81 EX/5 relatifs aux modifications dans les modalités d'utilisation de subventions octroyées à des organisations non gouvernementales.

(81 EX/SR. 2)

POINT 9. QUESTIONS DIVERSES

9.1 Calendrier des sessions et des réunions d'organes subsidiaires en 1969

82e session

Le Conseil exécutif a fixé comme suit les dates de sa 82e session et des réunions d'organes subsidiaires qui la précéderont et la suivront :

Comité spécial : mardi 22 avril - vendredi 25 avril 1969

Conseil exécutif, 82e session : lundi 28 avril - vendredi 16 mai 1969

Comité spécial : lundi 19 mai - mardi 20 mai 1969

Il a été décidé qu'après une brève séance plénière, le lundi 28 avril, au cours de laquelle le Conseil adoptera son ordre du jour et fixera l'ordre du jour des deux commissions, ces dernières se réuniront comme suit :

Commission du programme et des relations extérieures

28 avril - 2 mai

Commission financière et administrative

29 avril - 2 mai

Il a en outre été décidé que le Comité sur les organisations non gouvernementales se réunirait le lundi 28 avril, immédiatement après la séance plénière (un jour).

83e session

Le Conseil exécutif a envisagé, à titre provisoire, sous réserve de la décision qu'il prendra lors de sa 82e session, de tenir sa 83e session à partir du 15 septembre 1969 pour une durée probable de quatre semaines (15 septembre - 10 octobre 1969).

(81 EX/SR. 4)

9.2 Modifications à apporter au Règlement intérieur du Conseil exécutif
(81 EX/6)

Le Conseil exécutif

1. Décide d'amender comme suit son Règlement intérieur :

Article 9. Membres

- (1) Le Conseil exécutif est composé de trente-quatre membres élus par la Conférence générale parmi les délégués nommés par les Etats membres ; chacun d'eux représente le gouvernement de l'Etat dont il est le ressortissant.

Article 26. Quorum

- (1) Aux séances du Conseil, le quorum est constitué par dix-huit membres ou suppléants dûment désignés, dont au moins dix membres titulaires du Conseil.

(81 EX/SR. 2)